

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **32 (1896)**

Heft 15

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXII^{me} ANNÉE

N° 15



GENÈVE

1^{er} Août 1896

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

LE CONGRÈS SCOLAIRE SUISSE

(Genève 13, 14 et 15 juillet 1896)

1

Le premier Congrès national des instituteurs suisses a obtenu un succès complet, grâce à son excellente organisation, à l'intérêt des questions débattues, à l'appui des autorités et aussi, ne l'oublions pas, à la sympathie évidente de la population genevoise. Comme nous l'avons fait prévoir, cette réunion plénière des trois grandes associations enseignantes a pris la portée d'une véritable manifestation, car plus de 1700 instituteurs, venus de toutes les parties de la Suisse, ont répondu à l'appel du Comité directeur; la Suisse allemande en comptait près de 700 et un certain nombre de maîtres tessinois s'étaient joints à leurs chefs: MM. Nizzola, Giannini, Imperatori, Mariani, etc. Cet empressement, du plus heureux augure pour l'avenir, est la meilleure preuve de l'émulation féconde qui va diriger désormais les efforts intellectuels des trois sociétés vers un but commun: le développement matériel et l'unité morale de l'école suisse.

Le compte rendu que nous donnons de cette belle fête n'ira point sur les brisées du rapport général du Congrès, œuvre de plus longue haleine. Il sera forcément succinct et réduit à l'exposé des faits.

Le lundi 13 juillet, à midi, s'ouvrait, en prévision de l'arrivée des trains, la salle de gymnastique de l'école du boulevard James-Fazy, transformée en bureau de distribution des cartes de fête, des billets de logement, des insignes et des imprimés. Il faut remercier de leur dévouement empressé les jeunes instituteurs qui, sur la demande du Comité, avaient pour mission d'aller chercher les congressistes à la gare de Cornavin,

de les renseigner, de les piloter, car ils s'en sont acquittés avec beaucoup de zèle et de bonne grâce.

A 2 heures, le Comité central de la Société pédagogique romande se réunissait, sous la présidence de M. le professeur *William Rosier*, président du Comité directeur. Etaient présents : MM. *Gagnaux*, *Trollet*, *Beausire* et *Hermenjat* (suppléant M. Roux) pour le canton de Vaud ; MM. *Ed. Clerc*, *Latour*, *Grandjean* et *Dubois* pour le canton de Neuchâtel ; M. *Mercerat*, pour le Jura bernois ; M. *Ch. Thorens*, pour le canton de Genève ; M. *Fritschi*, délégué du *Schweizerischer Lehrerverein*. Le Comité directeur était au grand complet.

La séance, occupée surtout par les affaires administratives, par la lecture des rapports du directeur et du gérant de l'*Educateur*, a été également consacrée à la discussion approfondie d'une proposition de la Section vaudoise tendant à la revision des statuts, en ce sens que la Société romande deviendrait une Fédération des associations cantonales. Finalement, on s'est mis d'accord sur l'opportunité d'une étude complète de la question, qui se poursuivrait durant la prochaine période bisannuelle, sous les auspices des Jurassiens, prêts à assumer la direction de la Société.

Le soir, à 8 $\frac{1}{2}$ heures, la série des réunions commençait par une assemblée familière au Stand de la Coulouvrenière. La vaste salle, émaillée de fraîches et gaies toilettes féminines, était comble, et l'animation considérable, comme on peut bien le penser.

Après le *Cantique suisse*, de *Zwissig*, fort bien exécuté par un chœur mixte d'instituteurs genevois, M. le président *Rosier* prit la parole pour souhaiter à tous les assistants la plus cordiale bienvenue.

« Genève a toujours à vous offrir les beautés naturelles d'une parure éternellement poétique ; elle vous convie aujourd'hui, non pas seulement au riant spectacle d'un site enchanteur, mais encore aux multiples merveilles de l'Exposition nationale qu'elle abrite en son sein. Vous y trouverez, dans l'un comme dans l'autre, une ample moisson de faits et d'observations. Profitez-en largement sans vous laisser toutefois détourner des délibérations sérieuses auxquels vous serez appelés à prendre part. Un adage bien connu nous enseigne qu'après le travail vient le plaisir ; ce soir, nous nous permettons d'inverser les termes du dicton en consacrant à la gaité notre première réunion. Sacrifions à l'amitié d'abord, nous travaillerons ensuite. Renouvelons bonne connaissance dans la détente de nos cœurs désireux de consolider les liens qui les unissent. Donnons tout à la cordialité ; demain nous reprendrons l'activité laborieuse et les pures et saines jouissances des discussions scientifiques. »

Aussitôt après cette allocution, chaleureusement applaudie, a commencé la partie littéraire et musicale dirigée avec un brio entraînant par M. *Charles Thorens*. Il nous serait difficile de mentionner toutes les productions inscrites dans le programme de cette soirée, ainsi que les noms de tous les amateurs de talent qui avaient apporté leur concours. Citons cependant parmi les morceaux les plus appréciés : l'*Air de la reine de Saba*, pour mezzo-soprano ; le *Géant*, pour baryton ; le trio de *Guillaume Tell* ; le duo de la *Muette de Portici* ; un air de *Sigurd* pour soprano ; enfin l'*Echeveau*, chœur charmant de Léo Delibes pour dames.

La journée du mardi 14 juillet a commencé à 7 h. $\frac{1}{4}$ par les conférences et visites de musées. Voici le détail de ces leçons intéressantes et fort suivies ; elles ont fait le plus grand honneur aux savants professeurs qui se sont si complaisamment offerts à les donner.

1. Ecole de Chimie, M. le professeur Guye : *De l'organisation moderne des études de chimie.*

2. Jardin des plantes, aux rocailles, M. le professeur Briquet : *De l'origine des plantes des Alpes.*

3. Université, M. le professeur Emile Yung : *La psychologie du nouveau-né.*

4. Musée d'histoire naturelle. Visite et conférence de M. le professeur Bedot.

5. Musée Rath : Beaux-Arts. Visite sous la direction de M. le professeur Bodmer.

6. Musée Fol : Antiquités. Visite sous la direction de M. J. Mayor, conservateur.

Ces conférences et ces visites ont obtenu le plus vif succès.

A 9 heures avait lieu, dans la magnifique salle du Victoria-Hall, la première assemblée générale du Congrès.

Sur l'estrade avaient pris place les membres du Comité directeur et du Comité central, ainsi que plusieurs magistrats : MM. Ruchet, président du Département de l'instruction publique du canton de Vaud ; Buisson, inspecteur général hors cadre de l'instruction primaire, délégué du ministre français ; Richard et Dunant, conseillers d'Etat de Genève ; Haf-fter, ancien conseiller d'Etat de Thurgovie.

Après un jeu d'orgues exécuté par M. le professeur O. Barblan, organiste de la Cathédrale de St-Pierre, le chœur mixte de la Section pédagogique genevoise, dirigé par M. E. Golay, a fait entendre d'une façon magistrale le *Chœur général de la Fête des Vignerons* de 1865, musique de Grast.

Puis le président d'honneur du Congrès, M. le conseiller d'Etat Richard, a prononcé le discours d'ouverture. Il a souhaité une cordiale bienvenue à tous les instituteurs et salué la présence de MM. Ruchet et Buisson.

« Votre arrivée parmi nous, dit-il, est un événement public d'une grande portée morale. Le peuple de Genève, toujours attiré vers les problèmes de l'intelligence, le salue avec un sentiment mêlé de crainte et d'espérance, parce qu'il y voit la promesse d'un perfectionnement de l'outillage social et qu'il en attend un grand bien. Nous aimons passionnément deux choses : nos enfants et la patrie. C'est pourquoi nous sommes pleins de respect et de gratitude envers ceux qui sont revêtus de la haute mission d'assurer l'avenir et le bonheur des êtres que nous chérissons.

La formation normale de l'homme, les phénomènes qui président à sa création physiologique, voilà le grand souci de tous les penseurs, la question des questions, la question humaine qui domine toutes les autres et qui dépend elle-même des connaissances que nous avons des lois de l'univers. Quelle meilleure occasion pour en discuter qu'une exposition chargée de révéler et d'affirmer la vitalité d'un peuple, qui met en lumière les résultats de sa civilisation et dresse l'inventaire de ses forces ! Une réunion d'éducateurs, de provenances diverses et d'éclectique érudition,

cherchant à s'entendre sur les meilleures méthodes, prêts à rectifier et à refondre au besoin les procédés en usage, n'est-elle pas le complément logique, le couronnement d'une pareille démonstration collective, le signe enfin d'une réelle élévation sociale.

L'orateur examine ensuite les deux questions à l'ordre du jour : l'enseignement éducatif et l'école complémentaire. Il signale la nécessité d'associer une bonne éducation à l'œuvre de l'instruction primaire et conclut en ces termes :

« De moindre envergure, quoique d'une incontestable utilité, la question de l'enseignement complémentaire s'imposera aussi à vos délibérations. Comment parachever l'instruction hâtivement acquise sur les bancs de l'école primaire ? Comment assurer à l'enfant la somme moyenne de connaissances indispensables à la généralité des hommes ? Il ne m'appartient pas de vous recommander des solutions ; vos compétences dépassent les miennes. Mais j'entrevois les obstacles, les écueils même, auxquels vous vous heurterez. Ils ne sont ni insurmontables, ni infranchissables, assez variés cependant pour rendre bien difficile, sinon impossible, l'application d'une règle uniforme dans tous les pays. Vous pèserez les conséquences de l'extension de l'obligation jusqu'à l'âge de seize ou dix-sept ans, c'est-à-dire à une époque où plus du tiers de l'existence moyenne d'un homme s'est déjà écoulée. Vous examinerez les circonstances diverses des industries, leurs conditions spéciales et locales, et surtout l'exigence très répandue de gagner de bonne heure le pain de la vie.

Eclairés par la science et guidés par la conscience, vous débattrez avec la plus entière liberté les séduisantes questions inscrites à votre ordre du jour, ainsi que celles qui en surgiront nécessairement. La plus complète indépendance protégera vos travaux. Hommes sérieux et sûrs, éducateurs expérimentés, c'est à une œuvre de vérité que je vous convie. »

M. le professeur *W. Rosier*, président du Comité directeur, prend ensuite la parole en ces termes :

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

C'est pour moi un honneur dont je sens tout le prix d'avoir à présider ce Congrès. Comme je n'ai pas encore eu l'occasion d'exprimer toute ma gratitude à ceux qui m'ont appelé à ce poste, élevé et périlleux à la fois, je tiens à le faire aujourd'hui.

Que M. le conseiller d'Etat Eugène Richard, notre président d'honneur, qui nous a apporté le concours de son autorité et de sa parole éloquente veuille bien agréer l'expression de notre profonde reconnaissance.

Je remercie de sa présence M. Buisson, inspecteur général de l'instruction publique hors cadre, professeur à la Faculté des lettres de Paris, délégué de M. le ministre de l'instruction publique de France, auprès duquel je le prie de bien vouloir être notre interprète pour lui dire combien nous apprécions cette marque de courtoisie internationale.

J'ai aussi à remplir l'agréable devoir de remercier Messieurs les délégués des autorités cantonales, municipales et scolaires qui ont bien voulu accepter notre invitation. Leur présence ici constitue pour nous un honneur et un précieux encouragement.

Le Haut Conseil fédéral suisse, le Conseil d'Etat de la république et canton de Genève, le Conseil administratif de la ville de Genève et les communes, qui ont bien voulu nous permettre, par leur appui matériel, de donner à ce Congrès l'ex-

tension et l'éclat nécessaires, ont droit à notre sincère et respectueuse reconnaissance.

Ne dois-je pas aussi vous remercier Messieurs les Rapporteurs généraux de l'amabilité que vous voulez bien mettre à nous communiquer le fruit de vos études et de votre expérience, et vous tous Mesdames et Messieurs membres du Comité central, Présidents de section, membres du corps enseignant, venus de toutes les parties de la Suisse, pour affirmer vos sentiments d'union patriotique et de solidarité ?

Plusieurs de nos invités ont été empêchés de prendre part à nos travaux et m'en ont exprimé leurs regrets.

Voici le texte de la lettre qui m'a été adressée au nom du Conseil fédéral :

Berne, le 3 juillet 1896.

La Chancellerie de la Confédération Suisse au Comité directeur de
la Société pédagogique de la Suisse romande
(président M. W. Rosier) à Genève.

Messieurs,

Le Conseil fédéral nous a chargé de vous accuser réception de votre lettre du 25 juin dernier, l'invitant à se faire représenter au Congrès scolaire national des instituteurs suisses qui aura lieu à Genève du 13 au 15 juillet. Il vous présente ses plus vifs remerciements pour votre aimable invitation et apprécie, comme il le mérite, le haut intérêt de cette réunion qui a toutes ses sympathies. Malheureusement, le chef du Département de l'Intérieur ainsi que son suppléant se trouvant très involontairement empêchés de prendre part au Congrès, le Conseil fédéral, à son grand regret, se voit obligé de renoncer à s'y faire représenter ; mais il forme et vous adresse les vœux les plus sincères pour le succès d'une entreprise qu'il sait n'être inspirée que par le plus pur sentiment patriotique.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Au nom de la Chancellerie fédérale Suisse,
Le Chancelier de la Confédération :
RINGIER.

Voici d'autre part le télégramme que j'ai reçu de M. le Conseiller d'Etat S. Clerc, chef du Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel :

Neuchâtel, 14 juillet 1896.

Professeur Rosier, président Congrès scolaire, Genève.

M. le président du Conseil d'Etat Clerc, retenu pour affaires d'office principalement concernant session Grand Conseil s'ouvrant après-demain, nous charge envoyer expression profonds regrets de cette coïncidence l'empêchant être avec vous. Vœux de complète et brillante réussite Congrès et salut chaleureux et cordial à tous les instituteurs suisses réunis à Genève. Toujours en avant, hommes d'école !

Département Instruction publique, Neuchâtel.

M. Simen, chef du Département de l'instruction publique du canton du Tessin m'a écrit la lettre suivante :

Bellinzona, le 13 juillet 1896.

A M. W. Rosier, président du Comité directeur de la Société pédagogique de la Suisse romande, Genève.

Monsieur le Président,

J'aurais voulu de tout mon cœur pouvoir accepter votre aimable invitation et participer au Congrès scolaire ; mais des circonstances indépendantes et supérieu-

res à ma volonté me forcent à y renoncer. Je me réjouis toutefois de savoir notre canton bien représenté au Congrès par une élite d'amis de l'école populaire et nous ne manquerons pas de vouer toute notre attention aux décisions du Congrès pour en faire profiter notre organisation scolaire dans la plus large mesure possible.

Veillez, Monsieur le Président, être l'interprète de mes vœux les plus sincères pour la complète réussite du Congrès auprès de tous vos honorables collègues, et agréer l'expression de toute ma considération et de toute ma sympathie.

R. SIMEN, *Conseiller d'Etat.*

Dans des lettres conçues en termes les plus cordiaux, M. Yoxall, membre du Parlement anglais et président de l'Union des instituteurs anglais, M. Clausnitzer, président du Deutscher Lehrerverein, formulent les vœux les plus vifs pour la réussite de nos travaux.

L'Association Diesterweg dont le siège est à Anvers nous adresse le télégramme suivant :

Congrès scolaire suisse, école boulevard James-Fazy, Genève.

Onderwysvereniging Diesterweg d'Anvers présente expression de vive sympathie et donne adhésion complète aux conclusions. Souhails de bonne réussite.

Salutations fraternelles.

Comité exécutif.

Chers collègues,

Le Congrès qui nous rassemble devait, en vertu de nos statuts, avoir lieu l'an dernier. Il a été retardé par décision du Comité central romand, afin de coïncider avec l'Exposition. La période genevoise aura donc été de quatre années au lieu de trois ; malgré les charges qui en résultaient pour nous, nous avons accepté de grand cœur cette prolongation, certains de répondre ainsi à votre vœu unanime. Je ne veux pas aujourd'hui vous détailler l'histoire de la Société pédagogique romande pendant ces quatre années ; d'autres le feront demain, dans la séance administrative. Si nous avons eu constamment à nous louer du concours éclairé, de l'appui efficace que nous avons trouvé chez nos amis, notre route n'a cependant pas toujours été semée de fleurs. L'inexorable mort nous a enlevés deux de nos plus chers collègues du Comité directeur et de la rédaction de l'*Educateur* : Charrey et Yersin. Je tiens, mesdames et messieurs, à rappeler ici le souvenir de ces deux amis, à saluer encore une fois leurs figures aimées et à dire toute la tristesse que cette séparation nous a causée. Après avoir rempli ici-bas tout leur devoir et plus que leur devoir, tous deux ont quitté ce monde l'âme sereine en nous donnant l'exemple de la plus virile résignation.

Avec nous, ils se sont employés, jusqu'au moment où la maladie les terrassa, à ce que nous avons considéré dès le début de la période genevoise comme le but essentiel de notre activité, c'est-à-dire à établir, durant la période genevoise, l'union dans la Société romande, tout en tenant compte des intérêts particuliers des sections et en respectant leurs droits, ainsi qu'à resserrer plus étroitement les liens qui nous unissent aux autres sociétés pédagogiques suisses et en particulier à l'Association suisse allemande et à la Société tessinoise.

Grâce aux efforts soutenus de nos amis, aux bonnes volontés que nous avons partout rencontrées, nous osons dire que nous avons réussi. Toutefois nous croyons que, durant la période qui va s'ouvrir, la Société romande fera bien de se livrer à une nouvelle étude des principes qui tient entre elles les différentes sections. Elle devra examiner par quels moyens les diverses sections peuvent vivre, pour tout ce qui touche à leurs affaires cantonales, d'une vie individuelle, tout en restant groupées pour la défense des intérêts généraux et pour l'étude des questions inter-cantonales et fédérales.

Quant à l'Union plus intime des trois sociétés suisses, elle est attestée par l'existence même de ce Congrès national. A la vue de cette salle remplie de ces instituteurs et institutrices suisses allemands, suisses italiens et romands, dont les cœurs battent à l'unisson, les trois Comités de Zurich, de Lugano et de Genève peuvent être fiers de leur œuvre.

Vouloir constituer une seule société pédagogique fédérale, prendre en un seul tout des tendances et des intérêts divers, vouloir réunir d'une façon complète et constante des instituteurs diversement préparés et appartenant à des administrations scolaires séparées, serait poursuivre un but difficile à réaliser aujourd'hui. Telle n'est pas d'ailleurs notre pensée. Nous voulons que nos sociétés actuelles, tout en gardant leur organisation propre et leur autonomie, puissent s'unir en vue d'une œuvre déterminée et y coopérer d'un commun accord. Nous voulons, par la nomination de délégués représentant les sociétés-sœurs auprès de chaque comité, établir entre nous des rapports constants et fixer les points sur lesquels une entente est possible.

Une des questions que, par suite de la divergence des opinions qui règnent en Suisse, il ne sera possible de résoudre qu'aux prix de larges concessions, est celle des rapports de la Confédération et de l'école. Dans un pays formé de territoires physiquement différents les uns des autres, où se succède en hauteur la même gamme de températures et de climats que de l'Italie à la Norvège, où les intérêts créés par les occupations des populations sont si divers, on ne peut poursuivre le rêve de créer une école unique; ce serait vouloir agir contre la logique, contre les lois de la nature.

Sans doute ces vingt-cinq petits mondes scolaires avec leurs lois, leurs règlements, leurs méthodes, leur personnel administratif, offrent une grande bigarrure, mais ce sont des champs de travail et d'expérimentation où surgissent des idées, où s'élaborent des théories, où se remportent des succès dont profite le pays tout entier. Il existe entre eux une émulation soutenue d'où découlent en fin de compte de réels progrès.

D'ailleurs, la Constitution fédérale le dit explicitement: ce sont les cantons qui « pourvoient à l'instruction primaire ». Personne ne peut songer sérieusement à leur enlever ce droit.

Mais la question change de face s'il s'agit simplement de remédier aux déficits incontestables qu'offre l'organisation scolaire par l'obtention des subsides fédéraux par les cantons qui en feraient eux-même la demande, après avoir constaté qu'ils sont arrivés à l'extrême limite de leurs ressources financières. Tout réjouissant qu'il soit dans son ensemble, le tableau de l'instruction en Suisse, magistralement décrit dans des monographies parues récemment par M. le conseiller d'Etat J. Clerc et M. le professeur F. Guex, ce tableau, dis-je, offre des ombres réelles. On ne peut nier que l'exiguité des fonds mis au service de l'école ne soit, dans beaucoup de cas, la cause du retard apporté à la réalisation de progrès urgents. Et si la Confédération n'applique ses subsides qu'à des objets déterminés d'un commun accord, si sa haute surveillance de leur emploi ne s'exerce que par l'intermédiaire des Départements cantonaux de l'instruction publique, si l'autorité de ceux-ci reste intacte, peut-on raisonnablement s'opposer à un arrangement qui donnerait un nouvel essor à nos écoles? Tout juge impartial doit reconnaître en parcourant les remarquables galeries du groupe XVIII à l'Exposition nationale que l'aide financière de la Confédération a permis à l'enseignement professionnel d'accomplir d'étonnants progrès.

La Confédération doit être notre sauvegarde, notre forteresse, notre génie tutélaire, toujours prêt à protéger et à secourir celui qui le lui demande. Ce n'est pas une simple création de notre esprit; elle est faite de notre chair et de notre sang, de nos intelligences et de nos âmes. Elle souffre quand nous sommes divisés; elle est souriante et radieuse lorsque nous savons faire taire nos divergences et concentrer

nos efforts. Unissons-nous donc, chers collègues, pour faire triompher ces solutions modérées et équitables, qui assureraient l'avenir de nos écoles.

De l'union dans l'étude des questions qui se posent actuellement sur le terrain fédéral ; de l'union encore pour résoudre les problèmes éternels et passionnants que tout instituteur voit se dresser devant lui. L'éducation morale est insuffisante, le mal existe et de multiples causes l'entretiennent. Les parents s'occupent avec beaucoup de sollicitude de l'avenir matériel de leurs enfants, mais négligent trop souvent le côté éducatif ; dans la classe ouvrière, le père et la mère étant au travail, l'enfant est laissé seul pendant la plus grande partie de la journée. Maintenant que les journaux pénètrent dans toutes les classes de la société et que chacun est au courant de la politique, le contraste s'accroît entre les deux morales dont parle de Gasparin : la morale privée, selon la conscience qu'on recommande d'observer, et la morale entre partis et entre nations. On pardonne à un ambassadeur comme tel un acte qu'on n'excuserait pas chez l'homme privé. Même nos mœurs scolaires ne se sont pas encore débarrassées d'anciennes pratiques ; elles sont toujours trop basées sur le système de la récompense et de la punition distribuées par le maître ; on fait en réalité peu de chose pour développer chez l'enfant les idées de désintéressement, de dévouement et de renoncement de soi-même. Au lieu d'agir par crainte de son maître, c'est en lui-même que, dès le bas âge, il devrait trouver sa récompense.

Je demande qu'on ne m'accuse pas de pessimisme, car rien n'est plus loin de ma pensée. Nul mieux que moi ne reconnaît les progrès accomplis. Tandis qu'au commencement du siècle l'ignorance était très répandue et qu'il y avait en Suisse des maîtres qui ne savaient ni lire ni écrire, les examens des recrues en 1893 ont montré que, sur l'ensemble du contingent appelé sous les drapeaux, il n'y avait que trois jeunes gens qui n'avaient pas suivi l'école. Au point de vue moral, malgré toutes les théories en cours sur l'affaiblissement des énergies et des caractères, j'estime qu'en mettant de côté certaines époques spéciales pendant lesquelles se produisent momentanément des reculs de l'histoire, l'amélioration est évidente, constante, et que chaque génération vaut mieux que celle qui l'a précédée. Malgré ses vertus, le vieux Caton, au caractère sévère, souvent rude et brutal, n'est pas de mes amis et mon cœur se révolte lorsque je l'entends répéter qu'il faut détruire Carthage. Ceux qui regrettent le bon vieux temps ne l'ont pas connu et d'ailleurs ils devraient nous dire de quelle époque ils parlent, si c'est de celle où la famine régnait sur l'Europe et où, nous disent les chroniques, on voyait de bandes de femmes et d'enfants affamés manger les feuilles des arbres et les racines des plantes, si c'est du temps où la condition du paysan répondait au tableau qu'en fait La Bruyère ou de telle période plus malheureuse encore.

Non, la situation n'est pas si mauvaise que d'aucuns se plaisent à la décrire et je n'en veux pour preuve que les données de la statistique qui accusent, pour la Suisse, une diminution constante du nombre des divorces, des naissances illégitimes et des suicides.

Mais si le progrès est réel, le bien à accomplir est immense. C'est l'éducation de la démocratie qu'il faut faire, de la démocratie inquiète et parfois bouillonnante, avide de droits et qui ne pourra les exercer en vue de son propre salut qu'en prenant l'instruction et la moralité pour guide. Archimède demandait un point d'appui pour soulever le monde ; ce point d'appui, la démocratie le trouvera dans l'école. C'est là qu'est la source de son développement agricole, industriel et commercial, dans un sens logique et scientifique ; c'est là qu'elle se formera par une culture intensive des croyances morales. Enseignons à l'enfant la douceur, la bonté, l'amour de ses semblables, remplissons son cœur d'une immense pitié pour les malheureux, montrons-lui que partout et en toute circonstance il dépend de ceux qui l'entourent et même de ceux qui sont au loin, prouvons-lui que le pain qu'il mange, la maison qui l'abrite, les vêtements qu'il porte lui sont fournis par

des frères inconnus. Lorsqu'il se sera convaincu de la solidarité étroite qui unit entre eux tous les hommes et qu'il aura mis en pratique les devoirs sociaux qui en découlent, toutes les autres vertus lui seront données par surcroît. Alors les mots de justice, de moralité, de fraternité acquerront une réelle signification ; alors tomberont les préjugés de race, les vieilles haines et toutes les barrières élevées dans nos cœurs par l'égoïsme et les mauvaises passions ; alors on comprendra que le malheur des autres ne fait de bien à personne et que le meilleur moyen d'être heureux est encore de travailler au bonheur de tous.

Chers collègues,

Nous sommes les éducateurs de la jeunesse suisse ; la nation nous l'a confiée et nous sommes responsables de son avenir. Notre devoir est de la diriger vers un idéal de vertu et de justice dont la poursuite seule assurera la grandeur morale de la patrie. C'est à nous qu'il appartient de préparer l'ère nouvelle dont l'aurore entrevue par le poète à travers les brumes présentes lui a arraché des cris d'enthousiasme.

Temps futurs, vision sublime !
Les peuples sont hors de l'abîme.
Le désert morne est traversé.

.....
Dès à présent l'œil qui s'élève
Voit distinctement ce beau rêve
Qui sera le réel un jour.
Car Dieu dénouera toute chaîne,
Car le passé se nomme haine
Et l'avenir s'appelle amour.

(Vifs applaudissements.)

L'assemblée passe ensuite à la discussion des rapports sur la première question inscrite à l'ordre du jour : *L'enseignement éducatif*.

Les deux rapporteurs : MM. *Guex*, directeur des écoles normales du canton de Vaud, et *Stucki*, maître d'école normale à Berne, se sont mis d'accord sur les conclusions suivantes :

I. — L'éducation a pour but de former chez l'enfant un caractère moral. Qui dit caractère dit connaissance et surtout volonté. Ce but est général : il s'applique à tous les enfants, dans quelque pays qu'ils se trouvent, à quelque profession qu'ils se destinent.

L'enseignement est une partie de l'éducation ; il complète les connaissances que l'enfant acquiert par l'expérience et par les relations avec ses semblables. En même temps qu'il prépare pour la vie, il doit exercer une influence sur la volonté de l'enfant, ennoblir ses volitions. On ne conçoit pas un enseignement qui ne soit pas éducatif.

II. — L'intérêt, pris dans le sens que lui donne la pédagogie scientifique, est la source de la volonté, le mobile de nos actes volontaires et la base de l'enseignement éducatif. L'intérêt prend naissance quand il y a aperception. Le talent de l'éducateur consiste à rattacher par un lien quelconque les connaissances nouvelles à celles que l'enfant peut avoir précédemment acquises. Il faut donc que l'enseignement prenne racine dans le champ d'expérience de l'élève.

III. — Ce n'est pas lire, écrire et calculer que l'on doit considérer comme le centre de l'enseignement primaire. Seules les branches qui sont capables d'éveiller un intérêt multiple et varié doivent figurer dans le programme, non pas un intérêt éveillé par le récit de faits extraordinaires et frappants, mais celui qui se produit lorsque les nouvelles idées rencontrent dans l'esprit des notions analogues et s'y associent.

Le plan d'études de l'école populaire doit embrasser : a) les branches qui font

connaître la nature ; *b*) celles qui donnent les notions nécessaires sur l'homme, la société et Dieu ; *c*) la langue maternelle ; *d*) celles qui doivent s'enseigner suivant une méthode spéciale : le calcul, le dessin, le chant ; *e*) la gymnastique et les travaux manuels.

L'idée de la concentration est applicable à nos programmes actuels ; il y aura lieu d'en tenir compte dans l'élaboration des futurs plans d'études.

IV. — Il y a lieu d'admettre, tout en se réservant d'en faire dans la pratique un usage plutôt large que strict, trois étapes naturelles ou cinq degrés qu'il faut gravir successivement pour s'instruire et acquérir des connaissances. La progression normale de la leçon est la méthode d'enseigner la plus rationnelle, la plus éducative, c'est-à-dire la plus propre, tout en meublant l'esprit de l'enfant, à former son cœur et sa volonté.

Dans un exposé remarquable, M. Guex a résumé son travail écrit, qu'il eût désiré plus complet, car la question de l'enseignement éducatif n'est pas de celles qui peuvent se traiter en quelques pages. Le compte rendu du congrès renfermera, avec les thèses des rapporteurs, un développement suffisant des questions à l'ordre du jour pour orienter les esprits à la recherche de nouvelles idées et de méthodes plus rationnelles. M. le rapporteur insiste sur certains points qui auraient pu être mal compris. Il montre, par des citations bien choisies, que les idées émises dans son travail sont devenues l'apanage de philosophes et de pédagogues éminents de tous les pays qui cherchent à faire progresser l'état social et moral de la nation. Ce n'est, en quelque sorte, que l'évolution naturelle de la pensée pestalozzienne traduite et appliquée par les disciples du grand maître.

M. Guex explique ensuite ce qu'il faut entendre par *intérêt* dans le domaine pédagogique. C'est, dit-il, un état d'âme qui fait que l'enfant est actif dans la leçon. L'*aperception* peut aussi s'appeler *appropriation*. Ce phénomène psychologique se produit quand il y a contact ou choc entre les idées déjà acquises et les idées nouvelles apportées du dehors. L'importance de cette loi générale a été mise en lumière par la pédagogie scientifique.

Dans la deuxième partie de son exposé, M. le rapporteur présente quelques considérations sur le programme qu'il conviendrait d'adopter pour tenir compte de la concentration, trop négligée dans nos plans d'études officiels.

Enfin, la méthode fait l'objet d'un vigoureux plaidoyer en faveur du système de la progression morale (les *formalen Stufen* de la littérature herbartienne).

M. Stucki, rapporteur de langue allemande, souscrit sans réserve aux conclusions de M. le professeur Guex. Il constate que, bien avant Herbart, les pédagogues traitaient déjà des principes de l'enseignement éducatif ; mais aucun d'eux n'est arrivé à formuler d'une façon aussi précise la définition de la pédagogie scientifique.

Le ministère de l'école ne consiste pas seulement à inculquer des connaissances aux élèves, elle doit aussi ennoblir leur cœur. Le bon instituteur n'est pas celui qui brille aux examens, mais celui qui, par son influence personnelle, achemine son élève vers l'idéal tracé par Pestalozzi.

Plus le précepteur réfléchira à sa tâche, mieux il travaillera, cela va de soi ; mais l'enseignement le plus parfait ne peut à lui seul façonner l'âme de l'enfant. Les influences avant et après l'école possèdent, elles aussi, leurs forces impulsives ou d'inertie qui contrebalancent souvent les directions du maître jusqu'à le rendre impuissant. La plupart des élèves ne visent dans leur travail que l'orgueil des récompenses ; mais, hélas ! ce n'est pas dans cette émulation ambitieuse qu'il faut chercher le type d'un enseignement essentiellement éducatif. Toutes les récompenses qui ne tirent pas leur origine de la nature même des choses sont dangereuses, car elles favorisent le matérialisme.

Il n'est pas impossible d'éveiller l'intérêt chez les écoliers, quoique cela paraisse difficile de prime abord. Il n'est pas rare qu'en sortant de classe, le maître se sente envahi par une profonde satisfaction. D'où lui vient ce sentiment reconfortant ? C'est que, ses élèves ayant travaillé avec intérêt, le professeur est convaincu que la leçon a porté ses fruits. Pour éveiller l'attention de sa classe, il convient donc : 1° que le maître connaisse à fond la matière qu'il enseigne ; 2° qu'il parle avec conviction ; 3° que le sujet qu'il traite ait quelque valeur, car l'âme se détourne des choses futiles aussi bien que le corps. C'est donc avant tout la personnalité de l'instituteur qui fait la plus grande valeur de la leçon. Un enseignement réfléchi exige qu'on fournisse de bonne matière aux élèves. Locke l'a dit : « Rien n'est dans l'esprit qui n'a pas passé auparavant par les sens. » Donc, dans les degrés inférieurs de l'enseignement, la concentration se restreindra aux objets qui entourent l'enfant. Il faut que toutes les branches de l'enseignement se rattachent à ces objets : lecture, écriture, calcul, dessin et même le chant.

Dans les degrés supérieurs, ce mode de concentration est déjà plus difficile, on ne peut suivre à la lettre les idées de quelques partisans de l'école de Herbert-Filler.

La discussion est ensuite ouverte sur les thèses des deux rapporteurs.

M. *Rothenbach*, maître à l'école normale de Kussnacht, a parlé surtout de son grand-père et de la fondation Dorer.

M. *Haffter*, ancien conseiller d'Etat chargé du Département de l'instruction publique en Thurgovie, membre du conseil de l'Ecole polytechnique, veut se placer exclusivement au point de vue de l'expérience et du bon sens.

Pour lui, les programmes sont peu, les hommes sont tout ; il préfère à un bon maître avec un mauvais programme, un instituteur médiocre avec un programme bien conçu. Les régents primaires forment dans la nation la partie vitale, leur tâche est aussi capitale qu'ingrate ; ce sont eux qui travaillent le plus et reçoivent le moins. Il demande qu'on réagisse aussi contre la fâcheuse tendance que prennent les instituteurs de professer à l'égard de leurs enfants une ambition qui appauvrit le corps enseignant. Beaucoup rêvent pour leurs fils une place dans l'enseignement secondaire, ceux-ci à leur tour convoitent les postes de l'enseignement universitaire ou des dignités officielles. On délaisse ainsi une tradition humble, où l'influence héréditaire pourrait avoir sa valeur, pour

aller encombrer les échelons supérieurs et mener une existence souvent malheureuse. Le seul critère de l'excellence d'un maître est qu'il sache éveiller l'intérêt chez l'enfant et lui inculquer assez de force morale pour le mettre à même de résister victorieusement aux séductions qui l'entourent.

M. *Ducotterd*, professeur à Francfort et directeur de l'école supérieure des jeunes filles de cette ville, félicite M. Guex de son remarquable rapport. Il a été heureux de n'y point rencontrer cette terminologie ultrasavante du style pédagogique conventionnel et pédant, mais une simplicité d'un goût de bon aloi. Le système éducatif préconisé par l'honorable rapporteur est appliqué en Allemagne depuis que la théorie d'Herbart a été vulgarisée par son éminent adepte d'Iéna, M. le professeur Stoy.

M. *Baatard*, président de la Société pédagogique genevoise, parle des travaux actuels des pédagogues français en matière d'éducation: MM. Marion, Guyau, Ribot, Quérat, Binet.

La pédagogie est vieille comme le monde, mais, depuis la publication d'études scientifiques approfondies sur la psychologie et la physiologie de l'enfant, elle franchit une étape nouvelle. Tout en comprenant les idées d'Herbart, M. Baatard déclare que l'on ne peut ni ne doit toujours faire de l'enseignement intuitif. L'abstraction s'impose comme conséquence du concret. Il faut que chaque leçon se traduise par une expression précise, mathématique, pour ainsi dire.

En ce qui concerne la troisième conclusion sur le plan d'études à recommander dans l'école populaire, il craint que l'étude biblique ne suscite dans certains cantons des conflits regrettables. Il n'est pas de ceux qu'effarouche le nom de Dieu; mais il faut tenir compte des divergences religieuses souvent profondes entre citoyens du même canton, éviter en un mot tout ce qui pourrait froisser les sentiments très respectables des adeptes des diverses religions.

Pour cela le moyen est fort simple, c'est de retrancher du programme l'obligation de parler de la divinité. C'est ainsi qu'à Genève on envisage les choses. Le devoir de l'instituteur n'est pas de parler du principe harmonie qui dirige l'univers, ce sujet reste en dehors de ses compétences; chaque confession possédant des chapelains chargés de l'enseignement qui convient aux cultes professés par la majorité des familles genevoises.

M. Baatard propose, en amendement, la substitution du mot Dieu par un terme moins confessionnel: société, humanité, ou même la suppression pure et simple, en laissant à chaque canton le soin d'appliquer au mieux des intérêts de sa population la doctrine qui lui convient.

A la votation, la proposition de M. Baatard est repoussée à la presque unanimité et l'assemblée adopte les conclusions de MM. les rapporteurs. La séance est levée à midi et demi.

* * *

A une heure avait lieu, au Stand de la Coulouvrenière, le premier banquet, bien servi par le tenancier M. Lehmann. 800 convives avaient trouvé place dans la grande salle et 700 environ sous des tentes dressées dans

le jardin. L'animation était intense et la joie, doublée par l'éclat radieux d'une superbe journée d'été, rayonnait sur tous les visages.

Une double série de toasts ont été portés à l'intérieur et à l'extérieur sous la direction de MM. *Thorens* et *Baatard*, majors de table. Leur tâche, pas plus que celle des orateurs, n'a été rendue fort aisée au milieu du bruit, un instant interrompu, mais qui reprenait ensuite de plus belle.

Dans la salle, le toast à la patrie a été porté par M. le conseiller d'Etat *Richard*. De tous côtés, dit-il, on est accouru pour aborder le redoutable problème de l'éducation. Cette rencontre fortifiera le faisceau qui unit les instituteurs du pays. Les solutions qu'ils apportent sont-elles nouvelles ? C'est probable, car les travaux présentés jusqu'ici en donnent l'augure. En sortira-t-il une solution définitive ? L'orateur n'ose l'espérer, quoiqu'il fasse des vœux ardents pour la prompte réalisation des conclusions admises. De toutes les parties d'une législation celle qui concerne l'école est la plus complexe, car la science éducative est sans cesse en mouvement. Chaque génération veut avancer. Parmi les instituteurs, les uns vont vite, les autres sont plus lents. Du contraste dans l'allure naissent les divergences.

Mais, si régents et régentes ne vivent pas toujours dans une communion étroite de pensée, leurs désaccords basés sur des conceptions pédagogiques diverses est un bien. L'éducation est une science en marche qui s'avance à l'instar des fleuves qui fertilisent une contrée. Genève accueille en ce jour les confédérés avec une sympathie fraternelle, car elle sait que, dans l'instruction et la force morale qu'en découle, se trouve la grandeur de la patrie. C'est à elle qu'il porte son toast, à cette grande éducation nationale qui engendre l'esprit de justice, de solidarité, et plane au-dessus de nos intérêts.

M. *Gavard*, directeur de l'*Educateur*, donne un souvenir reconnaissant à ceux qui ont disparu au cours de leur carrière d'éducateurs : à *Daguet* qui dirigea plus de 25 ans le journal et fut un pédagogue, un penseur, un homme dans toute l'acception du terme ; à *Collomb*, d'Aigle, à *Willommet* et à *Miéville*, de Neuchâtel, ces modèles de maîtres, dont la vie austère fut toujours un exemple ; à *Ducotterd*, de Fribourg ; à *J.-D. Rey*, *Tschumi*, *Yersin*, *Charrey*, fils de leurs œuvres, tués dans la bataille de la vie en face de leur devoir, et qui ont affronté la mort avec la sénérité supérieure des grandes âmes.

Gardons en nos consciences une place pour y fleurir leur mémoire et conservons en nous le culte pieux de tels amis. En associant à leurs noms celui d'Antoine Carteret, président d'honneur du Congrès de 1884, nous aurons achevé notre tâche douloureuse.

Et maintenant, parlons d'aujourd'hui, de l'avenir ; notre fête offre le spectacle de la réunion des magistrats et des hommes d'école, liés par le sentiment d'un même devoir : le bien du peuple, la grandeur du pays. Tandis que les uns accomplissent cette tâche patriotique dans les sphères modestes de l'école, dans l'enseignement professionnel qui développe le commerce, les arts et la richesse nationale, les autres poursuivent la même pensée dans les sphères plus élevées des hautes responsabilités gouvernementales. Les magistrats méritent à ce titre notre recon-

naissance. Tout ce qu'on leur réclame, c'est qu'ils demeurent fidèles à leur serment, en donnant au peuple un plus grand essor intellectuel et une valeur plus intime et plus large. Augmenter la grandeur morale de notre petite patrie, la faire considérer et respecter au dehors, voilà leur mission et leur titre de gloire. L'orateur boit aux représentants de l'autorité qui, par leur exemple et leurs actes, contribuent à augmenter le patrimoine de paix et de liberté du peuple suisse, au Conseil fédéral, à MM. Lachenal et Ruffy, qui représentent dans ce corps les intérêts de la Suisse romande, au Conseil d'Etat et au Conseil administratif de la ville de Genève.

M. *Dunant*, au nom du Conseil d'Etat, est heureux d'avoir été délégué pour apporter de la part des magistrats cantonaux des remerciements et des saluts cordiaux aux instituteurs et aux institutrices. Il décrit leur rôle dans l'Etat et leur recommande de faire de l'enseignement spécifiquement éducatif, afin d'inculper aux jeunes cœurs les idées généreuses, d'arracher les germes du scepticisme, de l'indifférence, et n'y laisser croître que la charité.

M. *Hafler* porte un gracieux toast aux dames et aux demoiselles du corps enseignant, le plus bel ornement du congrès.

A l'extérieur, de la salle, le toast à la patrie a été porté en fort bons termes par M. *Bourdillon*, vice-président du Conseil administratif de la ville de Genève. M. *W. Rosier*, président du Comité directeur, a bu aux autorités.

L'assistance s'est dispersée du côté de l'Exposition. Ceux des congressistes qui comptaient se délecter à la conférence de M. Raoul Pictet sur les *causes du mouvement* ont été déçus, car l'illustre savant, pour une raison majeure, n'a pu tenir sa promesse.

Cette journée, si bien remplie, s'est terminée à 8 $\frac{1}{2}$ heures, par un concert symphonique donné dans le Victoria-Hall. L'orchestre des *Concerts symphoniques* de l'Exposition, placé sous le bâton expérimenté de M. G. Doret, a magistralement exécuté un programme de choix dans lequel la *Symphonie* de Saint-Saëns, un des chefs-d'œuvre du genre, était surtout en vedette.

Cette soirée a été une exquise jouissance musicale et il faut féliciter le Comité directeur de son heureuse pensée.

Deuxième journée

Le mercredi 15 juillet a commencé, comme la veille, par des conférences et visites des musées dont voici la liste et qui n'ont attiré moins de congressistes que les précédentes :

1. Université, M. le professeur Soret : *Les Rayons Röntgen*.
2. Université, M. le professeur Duproix : *Les Rapports de la psychologie avec la science de l'éducation*.
3. Ecole d'horlogerie, M. le professeur Steinmann (en allemand) : *Les Installations hydrauliques de Genève et la transmission de force électrique de Chèvres à Genève*.
4. Musée des arts décoratifs, visite sous la conduite de M. Hantz, directeur.

A 7 $\frac{1}{2}$ heures, un train spécial a conduit à Varembe les personnes

désireuses de visiter le Musée de l'Ariana, sous la direction de M. F. Martin, professeur.

A 8 heures du matin, les diverses sections de la société pédagogique romande se sont réunies dans leurs locaux respectifs, pour choisir leurs délégués au Comité central.

A 9 heures, l'assemblée générale administrative de la société pédagogique romande avait lieu dans la grande salle du Victoria-Hall, sous la présidence de M. Rosier.

M. Gavard a donné lecture de son rapport sur la marche de l'*Educateur*; nous le publierons dans notre prochain numéro.

M. Favre, gérant de l'*Educateur*, a présenté ensuite son rapport financier; il en résulte que la situation est favorable, ce que vient attester ensuite M. Trollet, au nom des vérificateurs des comptes.

Ces trois rapports sont adoptés à l'unanimité.

D'accord avec la Section vaudoise, le Comité central propose d'ajourner au prochain congrès la revision des statuts, de façon à assurer l'existence du journal de la Société et de régler la situation des sections cantonales.

Si la Section jurassienne est d'accord, le prochain congrès aurait lieu dans deux ans.

Une commission, prise dans le nouveau Comité central, sera nommée pour préparer cette revision de statuts. Les présidents des sections cantonales feront partie de cette commission à titre consultatif.

La Section du Jura bernois accepte l'administration de la Société pédagogique romande pendant la période 1897-1898. Bienne est choisi comme siège de la Société.

Le Comité central a été ainsi composé :

Vaud. — MM. Guex, directeur des écoles normales; Cornamusaz, Henchoz, RoCHAT, Dériaz, instituteurs; Gagnaux, adjoint; suppléants : MM. Perrin, Savary et Clerc.

Neuchâtel. — MM. Latour, inspecteur; Clerc, directeur, et Grandjean, instituteur; suppléants : MM. Dubois et Hinderlang.

Jura bernois. — MM. Mercerat, inspecteur; Schaller et Duvoisin, directeurs; suppléants : MM. Mœckli, Schneider, Fromaigeat, instituteurs.

Genève. — MM. Rosier, professeur; Favre et Baatard, instituteurs; suppléants : MM. Gavard, professeur, et Pesson, instituteur.

Fribourg. — M. Léon Genoud, directeur de l'*Artisan*; suppléant : M. H. Guillod, instituteur.

La Section fribourgeoise, qui s'était dissoute il y a quelques années sous l'empire de diverses circonstances, vient de se reconstituer à l'occasion du congrès national.

Le Comité directeur a été ainsi composé : président honoraire : M. le Dr Gobat, conseiller d'Etat à Berne; président : M. Gylam, inspecteur, Corgémont; vice-président : M. Buèche, instituteur, Bienne; directeur de l'*Educateur* : M. Gobat, inspecteur, Delémont; gérant : M. Baumgartner, instituteur, Bienne; secrétaire : M. Bœgli, maître au progymnase, Bienne; suppléants : MM. Péquegnat, Prêtre, Germiquet, instituteurs.

Sur la proposition de M. Gavard, la décision suivante est prise à l'unanimité.

« L'assemblée générale de la Société pédagogique de la Suisse romande,

« Vu les résolutions votées par les congrès scolaires de Genève en 1884 et de Lausanne en 1880 en faveur de la réforme partielle et de la simplification de l'orthographe française;

« Déclare s'associer aux efforts tentés en France, en Belgique, en Algérie, et dans la Suisse romande, par la Société de la réforme orthographique et qui ont pour but de faire prévaloir les solutions pratiques soumises en 1894 par M. Gréard à l'Académie française. »

* * *

La deuxième séance générale du Congrès commence à 10 h. $\frac{1}{2}$, sous la présidence de M. *Richard*. Elle s'ouvre par un morceau d'orgue et par deux chœurs, dont l'un est l'*Echeveau*, déjà nommé, que la Société mixte des instituteurs genevois enlève avec sa sûreté et sa vigueur habituelles, aux applaudissements de toute l'assistance.

Il est donné lecture de deux communications, l'une de M. *Clerc*, conseiller d'Etat à Neuchâtel, et l'autre de M. *Grob*, conseiller d'Etat à Zurich, empêchés d'assister au Congrès.

Puis M. le président accorde la parole à M. *Buisson*, professeur à la Sorbonne, délégué du Ministre de l'instruction publique en France. En termes éloquents il remercie de l'honneur qui lui est fait et ajoute :

« On croit volontiers à l'étranger que la centralisation de la France s'étend dans tous les domaines et en particulier dans le domaine de l'instruction. Il ne faut pas prendre cette opinion courante pour l'expression d'une pure réalité. Quelle que soit la lenteur de la machine administrative, il n'en est pas moins vrai que des progrès immenses s'accomplissent. Les instituteurs français s'intéressent à ce qui se fait en dehors de leurs frontières. 100,000 d'entre eux environ connaissent de réputation ce qui se fait dans votre pays, ils savent ce que la pédagogie humaine doit à la Suisse et lui en sont reconnaissants.

Des deux questions soumises au Congrès, l'une a trait aux moyens de rendre l'enseignement éducatif, c'est une question capitale. Que la pédagogie fasse aujourd'hui de bons enfants; elle préparera ainsi les bons citoyens de demain. L'ordre du jour de la séance actuelle va rouler sur l'enseignement complémentaire. C'est le reflet de la logique qui veut qu'après le présent on songe à l'avenir. La question qu'on va débattre est celle du lendemain, c'est-à-dire ce qui reste à faire quand on a tout fait. Ce sont bien là les deux problèmes palpitants sur lesquels les pouvoirs publics doivent tendre toute leur sollicitude. Nous sentons tous que l'école n'est rien, si elle ne touche l'âme de l'enfant en profondeur et en durée. Tout n'est pas consommé à 11 ou à 12 ans et vous agissez sagement en complétant l'œuvre de l'idée à force de profondeur et d'intensité morale. Des deux côtés du Rhône on est à la recherche des solutions identiques. Elles ne peuvent résider que dans le dévouement de l'éducateur. Partout il y a de belles écoles, de beaux programmes, partout les intentions sont honnêtes et droites. Si la fraternité des peuples est un vain mot, si elle n'existe même pas sur le terrain de l'esprit et des intérêts, un simple rapprochement entre les diverses écoles suffit pour fixer sa prospère présence dans le monde de la pédagogie. Elle s'épanouit là sous la forme de la fraternité des éducateurs. »

(A suivre.)

A. G.

IMPRESSIONS

TYPOGRAPHIQUES

En tous genres, en noir et en couleurs

IMPRIMERIE CENTRALE et du "GENEVOIS"

17, Boulevard James-Fazy, 17

(Anc. Maison Tiffany) — **GENEVE** — Téléphone N° 70

Travaux de luxe et courants

LETTRES DE FAIRE-PART — CIRCULAIRES

REGISTRES

AFFICHES EN TOUS GENRES

PROSPECTUS — PROGRAMMES

JOURNAUX — LABEURS — BROCHURES

Factures — Têtes de lettres

ENVELOPPES COMMERCIALES

Exécution prompte et soignée

MON VOYAGE EN SUISSE

Grand album illustré

Impression en couleur, avec texte, format 30 × 40 centimètres

Magnifique collection de **720** vues photographiques de la Suisse

Cette collection représente
pour l'éditeur une dépense de
20.000 fr. en gravures

Ouvrage de luxe complet
en 20 livraisons
de 36 vues chacune

Præco domicile dans toute la
Suisse contre remboursement
par livraison de **75 cent.**

La première livraison vient de paraître
60 centimes la livraison de 36 vues

En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur

COMPTOIR DE PHOTOTYPIC, Neuchâtel

Jeune institutrice, étudiante à l'Université de Berne, cherche une place convenable pour les mois d'août, de septembre et d'octobre dans la Suisse française comme remplaçante à une école publique dans un institut ou dans une famille.

Adresse: **M. Ph. Reihard**, instituteur, Berne.

UN INSTITUTEUR

pouvant fournir les meilleurs certificats, **désire se placer** dans une famille ou un institut pour enseigner le français et l'allemand et éventuellement d'autres branches.

Offres sous chiffres **Jc2543Y**, à **Haasenstein & Vogler**, Berne.

On désire placer

pendant les vacances (qui commencent le 20 juillet et durent 5 semaines) **un jeune homme** de 16 ans (élève de l'école normale de Kusnacht) chez un instituteur de la Suisse française où il aura l'occasion de fréquenter l'école (primaire ou secondaire) et de prendre des leçons de musique.

S'adresser à **M. J.-J. Amstein**, **Sekundarlehrer**, Winterthur.

H2947Z

Langues allemande et italienne

Préparation à l'examen postal. Surveillance continue. Bonnes références. Prix 60 francs par mois.

S'adresser à **M. Stutz**, instituteur, Ebikon, près Lucerne.

Dans un institut privé de la Suisse orientale on cherche: 1° *Un professeur* pour mathématiques, sciences physiques et naturelles (leçons en français et allemand); 2° *Un professeur* pour le français et diverses parties en français. Copies de certificats et si possible avec photographie sous chiffre **D3128** à **Rodolphe MOSSE**, Zurich. (M9063Z)

XXXII^{me} ANNÉE

N^o 16



GENÈVE

15 Août 1896

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT LE 1^{er} & LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du Journal

M. Alex. GAVARD, professeur,
10, Grand'rue, Genève.

Gérance

M. Louis FAVRE, instituteur,
Clos de Surinam, Genève.

Rédaction de la partie pratique

M. Ch. Thorens, instituteur, Lancy

M. Alfred Schütz, maître au Collège, rue Argand, 3
(pour ce qui concerne les mathématiques et le dessin)

Comité central. — NEUCHÂTEL : MM. *Ed. Clerc*, directeur des écoles, Chaux-de-Fonds ; *L. Latour*, inspecteur scolaire, Corcelles ; *Alf. Grandjean*, professeur, Locle ; *A.-P. Dubois*, professeur, Locle. — VAUD : MM. *L. Roux*, professeur, Lausanne ; *L. Gagnaux*, adjoint au Département, Lausanne ; *E. Trolliet*, contrôleur des écoles, Lausanne ; *L. Beausire*, adjoint au Département, Lausanne. — JURA BERNOIS : MM. *E. Mercerat*, instituteur, Sonvillier ; *G. Schaller*, directeur de l'école normale, Porrentruy. — GENÈVE : *M. Ch. Thorens*, instituteur, Lancy. — SUISSE ALLEMANDE : *M. Fr. Fritsch*, maître secondaire, Neumünster-Zürich.

Comité directeur. — MM. *W. Rosier*, professeur, président. — *Ch. Thorens*, instituteur vice-président. — *A. Gavard*, professeur, directeur du journal. — *Louis Favre*, instituteur, gérant. — *Ch. Pesson*, secrétaire. — *J. Constantin*, *Alfred Schütz*, instituteurs, suppléants.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr. (Union postale, le port en sus)

Pour les annonces s'adresser à l'Imprimerie Centrale
GENÈVE

Jeune institutrice, étudiante à l'Université de Berne, cherche une place convenable pour les mois d'août, de septembre et d'octobre dans la Suisse française comme remplaçante à une école publique, dans un institut ou dans une famille.

Adresse : **M. Ph. Reinhard**, instituteur, Berne.

UN INSTITUTEUR

pouvant fournir les meilleurs certificats, **désire se placer** dans une famille ou un institut pour enseigner le français et l'allemand et éventuellement d'autres branches.

Offres sous chiffres Jc 2543 Y, à **Haasenstein & Vogler**, Berne.

Ecole suisse d'Alexandrie (EGYPTE)

Cet établissement demande, pour le courant d'octobre 1896, **un maître primaire diplômé**, ayant déjà enseigné deux ou trois ans et connaissant bien la gymnastique. — Outre nourriture, logement, éclairage et blanchissage, le traitement sera de 1400 francs pour la première année, de 1500 francs pour la deuxième année et de 1600 francs pour la troisième année. — Pour tous autres renseignements, s'adresser du 25 août au 20 septembre, à **M^{me} Jacot**, chez **M. le Dr Yersin**, au **Sentier**, Vallée de Joux. — Joindre à la lettre de demande les copies de diplôme et de certificats.

(H 10165 L)

Pour les annonces sur la couverture DU JOURNAL

« L'ÉDUCATEUR »

S'adresser à l'Imprimerie Centrale, à Genève

RABAIS IMPORTANT POUR PLUSIEURS INSERTIONS

MAISON VEUVE BOUCHE

5, rue du Commerce, 5

RELIURE — DORURE

Spécialité d'écriteaux

FABRIQUE D'ARTICLES DE VOYAGE

ERNEST CHEVALLIER

GENÈVE — 42, rue du Rhône, 42 — GENÈVE

MAROQUINERIE FINE — ARTICLES POUR TOURISTES

Prix modérés — Réparations soignées